

Un projet de réseau de gaz à Saint-Germain-en-Coglès, en réponse aux enjeux de mixité énergétique en territoire rural

Lundi 7 mars 2022, Olivier Dehaese, Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) et Véronique Bel, Directrice Clients-Territoires GRDF Centre-Ouest, officialisent l'arrivée du gaz sur le territoire de Saint-Germain-en-Coglès, en présence d'Amand Roger, Maire de la commune. Ce projet d'envergure permettra à l'établissement Michel, spécialiste de la nutrition animale et principal client du futur réseau de gaz, de renforcer leur rendement énergétique.

La mise en œuvre concrète du réseau de gaz sur la commune

Le projet prévoit la construction de 4100 mètres de canalisations, sur une durée d'environ 12 mois, pour raccorder la commune au réseau de distribution existant passant au sud-ouest de la commune, sur le territoire de Maen Roch. La mise en service de l'alimentation en gaz des établissements Michel est prévue à l'issue des travaux, soit à l'automne 2023.

La desserte en gaz en Ille-et-Vilaine en 2022



130 communes sur les 333 communes d'Ille-et-Vilaine sont desservies en gaz



3650 km de réseau



202 000 clients et 43 % des résidences principales en Ille-et-Vilaine sont chauffées

Aujourd'hui

28 unités de méthanisation avec injection = équivalent consommation en chauffage de plus de 35 000 logements

Perspective 2025

17% de gaz vert dans le réseau exploité par GRDF

A l'issue d'une procédure de Délégation de Service Public engagée par le SDE35 en 2018, GRDF a été retenu, fin 2021, comme concessionnaire et assurera donc la construction, l'exploitation, le développement et la maintenance du futur réseau de gaz sur la commune de Saint-Germain-en-Coglès. Elle sera donc la 131ème commune alimentée en gaz en Ille-et-Vilaine.

Des enjeux économique, d'équilibre du territoire et de transition énergétique

Le futur réseau gaz alimentera tout d'abord, à partir de l'automne 2023, les établissements Michel. Cette opportunité permet d'améliorer le rendement énergétique de ce site industriel, grâce à une énergie gaz moins émettrice de gaz à effet de serre et des solutions techniques performantes. Par la suite, les bâtiments publics, locaux professionnels et habitations, situés sur le tracé du réseau, pourront également bénéficier des atouts du gaz. Le gaz en réseau permettra ainsi aux foyers équipés d'appareils de chauffage et de production d'eau chaude de modifier leur installation. Le déploiement des réseaux de gaz répond à la fois aux enjeux de transition en termes de mixité énergétique, de limitation du transport de gaz porté (butane, propane), et de réduction des consommations de fioul.

Il s'inscrit également dans les enjeux de développement économique des territoires ruraux, en réponse aux besoins des industries agro-alimentaires et en accompagnement des projets de méthanisation (production locale de gaz vert). En effet, le développement des réseaux de distribution de gaz participe à l'optimisation technique et financière des projets d'injection.

La mobilisation des acteurs locaux pour ce projet d'avenir

Ce projet de desserte en gaz de Saint-Germain-en-Coglès n'aurait pu aboutir sans la mobilisation des élus, acteurs locaux et du SDE35. L'investissement global s'élève à 544 000 euros.

Le traité signé entre le SDE35 et GRDF le 7 mars 2022 pour une durée de 30 ans était conditionné par l'acceptation des tarifs de distribution non péréqués par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). En date du 27 janvier 2022, celle-ci a délibéré en faveur de cette tarification qui sera appliquée à l'ensemble des consommateurs de gaz de la commune. Le montant de la participation globale prévu dans ce contrat (291,2 k€ pour un coefficient multiplicateur de l'ATRD de 1,5) sera pris en charge par le SDE35 dans le cadre du traité de concession signé entre GRDF et le SDE35, puis, après cette signature, fera l'objet de conventionnement financier avec l'industriel qui investira dans ce projet à hauteur de 262 k€. Ce projet répond, par la même occasion, aux objectifs de transition énergétique, grâce au développement de ce réseau de distribution qui achemine un gaz de plus en plus vert. En effet, la multiplication des projets de méthanisation permet d'injecter dans le réseau un gaz renouvelable, produit localement à partir de déchets organiques (d'origine agricole, agroalimentaire ou issus des boues de stations d'épuration). Plus de 160 projets sont actuellement en étude ou en émergence en Bretagne. Ils contribuent localement au développement de l'économie circulaire, à la lutte contre le changement climatique et à la création d'emplois non délocalisables. Parmi ces projets de méthanisation, citons celui de Maen-Roch sur la commune voisine, et dans lequel le SDE35, via sa SEM Energ'IV, et Couesnon Marches de Bretagne ont co-investi avec un groupe d'agriculteurs. Sa mise en service est prévue dans l'année et contribuera à verdir le mixte énergétique de la concession.



Le SDE35, autorité concédante du réseau de gaz

Dans le cadre de ses compétences optionnelles, le SDE35 exerce depuis 2017, en lieu et place des communes qui en font la demande, la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz, ainsi qu'à la fourniture de gaz. Le SDE35 a récupéré la compétence gaz pour 19 des communes des communautés de communes de Couesnon Marches de Bretagne et Roche aux Fées communauté dans la perspective de 4 projets de desserte pour les territoires suivants : Retiers, Amanlis, Saint-Germain-en-Coglès, Val Couesnon et Marcillé-Raoul.

Le SDE35 n'étant pas pourvu des agréments techniques et des moyens humains requis pour la réalisation des travaux et le suivi de l'exploitation des réseaux de gaz naturel, le modèle économique envisagé pour le projet de Saint Germain-en-Coglès s'est orienté vers une délégation de service public sous forme de concession.



GRDF, le concessionnaire

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201 716 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.



Les Etablissements MICHEL

L'industriel MICHEL, spécialiste de la nutrition animale, transforme annuellement plus de 320 000 tonnes de céréales (suivant plus de 2000 formulations de produits) destinées à l'alimentation animale des élevages et des animaux domestiques. Actuellement alimenté en propane, les établissements MICHEL ont adapté leurs installations industrielles en 2020 et 2021 afin d'atteindre une production de 380 000 tonnes d'ici 2022. Ce site industriel bien que situé à l'extérieur du bourg, souhaite dès le début du projet intégrer cette desserte à un projet plus global de desserte du territoire, en prévoyant également le raccordement de consommateurs particuliers ou professionnels.

Contacts presse :

SDE35 : Sophie LANTERNIER / s.lanternier@sde35.fr

GRDF : Audrey BUZARE / audrey.buzare@grdf.fr